

A L'ATTENTION DE TOUT CLIENT DE L'OFFICE NOTARIAL

COVID-19

**ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**



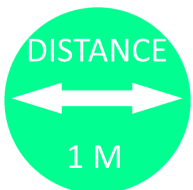
Vous devez être muni d'un masque à l'intérieur de l'Etude.

Si vous n'en disposez pas, veuillez le signaler immédiatement à l'accueil.



Vous devez utiliser la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition dès votre entrée dans l'Etude.

Cette obligation s'impose même si vous êtes muni de gants.



Vous devez Respecter une distance de 1 mètre avec toute personne présente à l'Etude.



En dehors de la salle d'accueil, vous ne pouvez pas vous déplacer à l'intérieur de l'Etude sans y avoir été au préalable invité.



Dans la mesure du possible, veuillez patienter à l'extérieur de l'Etude après avoir signalé votre présence.

Deux salles d'attente permettant un respect des distanciations sociales sont néanmoins à votre disposition.



Si vous venez uniquement pour remettre des documents, veuillez de préférence les déposer dans l'une des boites aux lettres situées à l'entrée du bâtiment.